



Compte rendu du conseil d'école du 8 novembre 2016

Présents :

Parents élus : Mmes Barras, Milliasseau, Dias, Ducarroz, Mailler, Juppet.

Mairie : Mmes Manouvrier, Jeanblanc, Mailler, Brissaud, Vidon.

Enseignants : Mmes Perrissez, Charles, Belcastro, Manouvrier, Ruby.

RASED : Maître E : Mme Micolle

DDEN : M. Paviot

Excusé : M. Moutard, Inspecteur de l'Education Nationale

M. Bel, enseignant, en réunion Conseil Ecole Collège à Montalieu

Absent : M. Message Thebaudeau (malade)

- ✓ **Elections** : Cette année : 61 votants sur 187 électeurs, 11 bulletins nuls.

Ont été élus : Mmes Dias, Juppet, Barras, Milliasseau (liste indépendante).

6 sièges étant à pourvoir, il a fallu procéder à la suite des élections après un appel à candidature.

Mmes Ducarroz et Mailler ont ainsi été tirées au sort.

- ✓ **Rentrée 2016** :

Effectifs sept.2016 : 134 enfants, 14 Petits, 14 Moyens, 15 Grands, 16 CP, 20 CE1, 21 CE2, 22 CM1, 12 CM2.

Equipe pédagogique : 6 classes

A. Bernard	PS/GS : 6/15	Remplacée actuellement par M. Message-Thebaudeau.
R. Manouvrier	PS/MS : 8/14	Remplacée le jeudi par Mme Perrissez.
C. Ruby	CP/CE1 : 16/7	
N. Belcastro	CE1/CE2 : 13/9	
D. Bel	CE2/CM1 : 12/11	
G. Charles	CM1/CM2 : 11/12	Remplacée le vendredi et 1 mercredi/2 par Mme Perrissez

Décloisonnement : Tous les CM1 sont réunis dans la classe de Mme Charles les vendredis en histoire avec Mme Perrissez. Les CM2 sont pris en charge par Mme Charles dans la garderie en histoire.

Tous les CE2 sont réunis dans la classe de M. Bel les vendredis en histoire.

Aide administrative : Sandra Benito

- ✓ **Organisation de l'école**

L'école de Courtenay dépend de l'inspection départementale de Pont de Chéry.

Inspecteur : M. Moutard 04-72-02-94-03

Comme chaque année, en plus des évaluations de suivi de chaque classe, des évaluations sont réalisées au niveau de la circonscription : les évaluations de CP découpées en 4 temps (une en fin septembre : phonologie + lettres) (une en décembre : lecture de syllabes et mots simples) (une en mars : lecture de textes) (une en juin : lecture de textes).

Les élèves de CE2 ont réalisé des évaluations diagnostiques en début d'année scolaire.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont également passé des tests de lecture rapide en septembre (remontée des résultats à l'Inspection pour les CE2) et sont pris en charge en APC si besoin est, pour améliorer leurs résultats. Un nouveau bilan est mené en février pour ces enfants.

Les évaluations sont menées de façon continues dans toutes les classes.

Les livrets sont présentés aux familles en décembre, mars et juin pour les élémentaires.

Les livrets ou les cahiers de progrès sont présentés en janvier et juin pour les maternelles.

Règlement intérieur :

Le règlement a été mis à jour et est adopté par le Conseil d'Ecole. Il sera transmis à chaque famille pour signature. Les élèves de cycle 3 étudieront et signeront la charte d'utilisation des outils informatiques (internet).

Activités Pédagogiques Complémentaires : (APC)

Le dispositif est inscrit au projet d'école. L'équipe enseignante présente l'avenant au projet d'école concernant l'organisation des APC pour l'année 2016-2017.

Les APC, pendant cette 1ère partie de l'année permettent une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, une aide au travail personnel et sur les méthodes d'apprentissage sur logiciels. Elles pourront par la suite concerner une activité prévue par le projet d'école.

Elémentaire : les lundis et vendredis de 11h30 à 12h00 par groupe de 2 à 4 élèves.

Maternelle et CP : les lundis et vendredis de 12h50 à 13h20 par groupe de 2 à 4 élèves.

RASED : réseau d'aide aux enfants en difficultés, Antenne de Montalieu

- Pour l'année 2015/2016 : 23 demandes d'aides de la part des enseignants ont été faites sur Courtenay

- 2016/2017 : Sur l'Antenne de Montalieu : 11 communes, 14 écoles, 1800 élèves, 282 enfants signalés.

Cette année, notre antenne est pourvue de :

Une psychologue scolaire : présente pour les difficultés d'apprentissage, troubles du comportement.

L'équipe enseignante peut faire appel à la psychologue scolaire pour observer un enfant qui l'interpelle, les parents peuvent également en faire la demande.

La psychologue peut prendre l'enfant en entretien et en bilan (intellectuel et affectif) après en avoir fait part aux parents. Elle peut réaliser des suivis d'enfants si nécessaire, proposer une orientation et intervenir en conseil d'école pour réfléchir sur certains thèmes qui posent problème à l'école.

Elle est d'un grand soutien à l'équipe enseignante. De même, elle est disponible auprès des parents qui peuvent la contacter au 04/74/88/48/87 ou par mail : rased-montalieu@ac-grenoble.fr

Une maîtresse E qui peut intervenir auprès de petits groupes d'enfants pour une rééducation pédagogique face à des difficultés scolaires (prévention ou remédiation) pendant le temps de classe ou dans une autre pièce.

Un poste de maître G (aide rééducative pour des difficultés d'ordre comportementales) existe sur Montalieu mais n'est pas pourvu faute de postulant formé à ce poste.

En début d'année, suite aux évaluations diagnostiques menées en classe et aux observations, les enseignants remplissent des demandes d'aide qu'ils transmettent au RASED (difficultés d'apprentissage, de mise au travail, de comportement...) Chaque demande d'aide est traitée par le RASED et donne suite à : soit une aide directe (Mme MICOLLE, maître E, interviendra sur l'école auprès de petits groupes d'enfants dès la période 2, soit une aide indirecte (observation dans la classe), soit des conseils de la psychologue scolaire (rencontre avec les familles, bilan psychologique), soit une équipe éducative (rencontre avec la famille, l'enseignant, la directrice, la psychologue et/ou le maître E... afin de donner pistes et conseils).

10 demandes d'aide ont été faites en ce début d'année avec chacune, en réponse, une proposition d'action de la part du RASED. D'autres demandes d'aide peuvent être faites en cours d'année.

Aucune priorité d'intervention du RASED n'est faite selon la taille de l'école ou le niveau des élèves. Le RASED intervient selon les besoins.

La Mairie participe au fonctionnement du RASED en subventionnant un « budget de fonctionnement » (1 € / enfant scolarisé pour l'achat de tablettes, logiciels, jeux d'apprentissages, tests psychologiques...)

Le RASED remercie les communes qui participent à ces subventions.

PPMS : le Plan Particulier de Mise en Sécurité

Le PPMS est remis à jour chaque année, en fonction des classes, du changement de personnel.

Cette année, il a été totalement modifié, la liste des risques majeurs ayant augmenté.

L'intrusion et attentat prenant une place importante dans le PPMS, en plus des risques séismes, accident nucléaire, accident industriel résultant d'un transport de matières dangereuses.

C'est au Directeur de le remplir, ainsi qu'à la Mairie pour la partie « Hors temps scolaire ».

Il doit être validé par l'IEN.

A ce jour, il est en cours de réalisation car il manque la partie « Hors temps scolaire », du matériel (Mégaphone, Talkie-Walkie), rencontrer un technicien pour connaître les points d'arrêt Eau-Gaz-Electricité-Ventilation, un plan de masse plus lisible que celui fourni, modifier les plans des cellules de crise.

Des simulations auront lieu dans l'année afin de sensibiliser les parents et surtout les enfants sur la conduite à tenir.

Une 1^{ère} simulation intrusion a eu lieu mardi 4 octobre. D'autres auront lieu dans l'année scolaire sur d'autres risques.

✓ **Projet d'école 2016**

Le projet d'école comporte 4 axes et chaque action mise en place est menée dans l'intérêt du projet d'école.

Axe 1 : Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun (renforcer les compétences des élèves à l'écrit, harmoniser l'ensemble des outils référents, acquérir les compétences du socle APS (apprendre à porter secours) et du socle savoir nager).

Axe 2 : Education culturelle et artistique, sportive et humaniste (améliorer le parcours artistique et culturel, enrichir les connaissances du patrimoine locale, impliquer l'élève dans un projet collectif).

Axe 3 : Réponses à la difficulté scolaire et/ou aux besoins particuliers (améliorer le suivi des élèves en difficulté, valoriser la réussite des élèves/ développer des pratiques d'autoévaluation).

Axe 4 : Vie scolaire, relation école-famille, communication, partenariat (impliquer les parents dans les apprentissages de leur enfant, rendre plus lisible le livret d'évaluation, informer les familles des actions menées à l'école).

Actions : le cahier de vie en maternelle, le classeur de leçons pour le cycle 3, le cahier de progrès pour visualiser les progrès en maternelle, la poursuite du nouveau livret d'évaluations, poursuite des fiches navettes pour les enfants rencontrant des difficultés afin

d'avoir un suivi sur toute leur scolarité, l'organisation de rencontres sportives interclasses, l'étude de l'environnement proche, la musique (percussions instrumentales, instruments de musique), la piscine, le thème « apprendre à porter secours »...

Projets / Activités:

- CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2 : Musique. Thèmes : Percussions, rythmes.
15 séances de septembre à janvier. Par le biais de la communauté de Communes du pays des couleurs. Une représentation aura lieu Samedi 21 Janvier 2017 au matin afin de montrer aux familles le travail réalisé par leurs enfants lors de ces séances.
- Piscine : Les enfants des classes de CP/CE1 et de CE1/CE2 se rendront à la piscine de Saint Vulbas les mardis matins au 3^{ème} trimestre (du 21/03 au 06/06/2017). Financement Sou des Ecoles + Mairie. Au terme de leur cycle, tous les élèves de cycle 2 auront bénéficié d'au moins 2 années de cycle natation et valident ainsi (ou pas) le palier 1 du « Savoir nager ». (Se déplacer sur 15 m sans aide à la flottaison ni reprise d'appuis / Effectuer un enchaînement d'actions sans reprise d'appuis en moyenne profondeur : sauter dans l'eau, s'immerger...).
- Les CP/CE, CE1/CE2 travailleront sur les espaces naturels sensibles. 3 sorties sont prévues avec un animateur de Lo Parvi. (Financement prévu : Conseil Général + sou des écoles).
- Les CE2/CM1 : correspondance avec une classe de CE2 à Bouvesse (échanges et visite).
Projet autour de jeux de société et de stratégies (financé par le sou des écoles).
- Les CM1/CM2 : correspondance avec une classe d'Optevoz (échanges et visite lors d'une rencontre lutte avec les CE2/CM1 de Courtenay).
- Les CM1/CM2 : Classe découverte à Vaujany du 6 au 9 juin. (avec leurs correspondants d'Optevoz) : financé par le sou des écoles et une participation des parents (50 Euros).
- Les CP/CE, CE1/CE2 : Sortie à Lyon. Visite d'un musée + tour en bateau (visite du patrimoine de la région : Lyon).
- Echange interclasse en élémentaire en athlétisme, lutte.
- Tous les enfants peuvent régulièrement emprunter des livres à la bibliothèque de l'école grâce à l'intervention de 3 parents bénévoles : les élémentaires 1 fois/mois et les maternelles 2 fois/mois.
La bibliothèque a de nouveau déménagé à la salle St Rô.
Les classes pourront ainsi en profiter davantage pour des exposés, des recherches...
- Les photos de classe ont eu lieu le vendredi 14 octobre. (Echange de correspondances / Maternelles).
- Le spectacle de Noël aura lieu jeudi 8 décembre (matin).

Tous ces projets sont encore hypothétiques en fonction des possibles financements.

✓ **Coopérative**

Les comptes de la coopérative scolaire laissent apparaître un solde créditeur de 2400 €uros au 31/08/2016 à ajouter les cotisations à venir + photos + une vente en mai.

Les comptes détaillés peuvent être consultés auprès de la directrice de l'école. La coopérative a été utilisée pour l'achat du goûter, série de livres, logiciels, matériel de sport, jeux pédagogiques, cadeau fête des mères et des pères, matériel pour réaliser des jeux...

✓ **L'équipe enseignante** demande s'il peut être installé un « chalet/local » pour entreposer les vélos et le matériel de sport. La Mairie répond : « pas pour 2016/2017, à voir pour l'année prochaine selon le budget ».

L'équipe enseignante remercie vivement :

- La mairie pour les réponses apportées aux besoins de l'école et pour le financement des activités par le biais de la Communauté de Communes.
- Le sou des écoles pour leurs actions et le financement des projets.
- Les parents bénévoles qui aident pour la bibliothèque et ceux qui accompagnent les élèves à la piscine.
- M. le DDEN de sa présence.

Date des prochaines réunions du conseil d'école :

- Jeudi 23 mars à 18 heures
- Mardi 13 juin à 18 heures

Diffusion des comptes rendus : Le compte-rendu de la réunion du conseil d'école sera affiché à l'école et mis en ligne sur le site de la commune (<http://www.courtenay38.fr>). Les familles qui souhaitent un compte-rendu sur papier doivent en faire la demande.